



BPS Siège Social
Rond point de Mourenx, Rte de Pau
Tel: 05 59 71 50 91
compta@bpsinterim.net
www.bpsinterim.net

DISPOSITIF D'ALERTE / REMONTEES D'INFORMATIONS

Responsable du dispositif :

- Référent Déontologue agence
- Déontologue Siège

Objectif poursuivi et périmètre limité :

Ce dispositif permet à chacun de signaler au référent Déontologue :

- des actes contraires à des dispositions législatives ou réglementaires, aux dispositions des conventions et accords collectifs de travail applicables à l'entreprise ou à des règles d'origine éthique ou déontologique, qui nuisent gravement au fonctionnement de l'entreprise
- des atteintes aux droits des personnes et aux libertés individuelles qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché
- des atteintes à la santé physique et mentale des salariés

Ce dispositif revêt un caractère facultatif, la non-utilisation de ce dispositif ne pourra entraîner de conséquence à l'égard des salariés.

Un référent Déontologue est à votre écoute dans cette agence et traitera les remontées d'informations.

Il existe un droit d'accès et de rectification au bénéfice des personnes identifiées dans le cadre de ce dispositif.

Mode de fonctionnement :

Tout collaborateur ou candidat pourra solliciter le déontologue :

- par mail : dispositif.alerte@bpsinterim.net
- par courrier sous pli confidentiel :
Déontologue Groupe BPS
Rond Point de Mourenx, Rte de Pau
64150 Mourenx

L'utilisation abusive du dispositif peut exposer son auteur à des sanctions disciplinaires ainsi qu'à des poursuites judiciaires.